Alain TESNIERE

# LES YEUX DE CHRISTOPHE

## L'AFFAIRE D'AMIENS

**LES PRÉLÈVEMENTS D'ORGANES EN QUESTION**

Editions du Rocher

Nous sommes tous des donneurs d'organes potentiels, dès lors que nous n'avons pas exprimé de notre vivant notre refus d'un tel prélèvement. Telle est la lettre de la loi Caillavet.

À l'origine de l'« Affaire d'Amiens », une erreur administrative. Les parents de Christophe, qui avaient donné leur accord pour le prélèvement de quatre organes sur le corps de leur fils, découvrent que les médecins se sont livrés à un véritable dépeçage. Une longue et douloureuse investigation les conduira à des révélations surprenantes : France-Transplant qui ne remplit pas son devoir d'information auprès du public ; l'ignorance de nombre de C.H.U. quant à leur obligation de tenir un registre des refus ; la constatation de certaines ambiguïtés voire contradictions entre les circulaires ministérielles et la loi ; la relativité des critères permettant de définir la mort, etc.

Aujourd'hui les parents de Christophe ont décidé d'apporter leur témoignage à ce qui s'avère être un problème de société : comment concilier science et éthique ? Comment éviter la dérive technologique du corps médical ? La médecine doit-elle se soumettre au diktat de la rentabilité ? Le corps est-il un stock de pièces de rechange ? Les organes peuvent-ils être commercialisés ?...

Selon le professeur Jean Bernard, cet « ordre cannibale est un ordre temporaire », il est temps de l'abolir.

*Alain Tesnière, quarante-deux ans, a suivi des études de philosophie et de lettres. Il est actuellement professeur de français à Dieppe.*

914 6710 95 F
ISBN 2 268 01582 3
9 782268 015828